Femo

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9124/B
MATIÈRES ACTIVES : ÉTHOFUMÉSATE, PHENMÉDIPHAME ET MÉTAMITRONE
TENEUR : RESP. 51 G/L, 51 G/L ET 153 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION-ÉMULSION (SE)
FEMO CONTIENT, NON SEULEMENT LES MATIÈRES ACTIVES MENTIONNÉS CI-DESSUS, MAIS AUSSI DE L'HUILE DE COLZA.
UN 3082

FEMO EST UN HERBICIDE À LARGE SPECTRE AVEC UNE ACTION SUR LE SOL POUR L'APPLICATION SUR DES JEUNES ADVENTICES PENDANT ET APRÈS LA LEVÉE DE LA BETTERAVE. FEMO OFFRE UN BON CONTRÔLE DE LA PLUPART DES ADVENTICES ANNUELLES SE REPRODUISANT PAR GRAINE, À CONDITION QUE CELLES-CI SOIENT PETITES AU MOMENT DE L'APPLICATION.

RISQUES PARTICULIERS
- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51/53

MESURES DE PRÉCAUTION
- Conserver hors de la portée des enfants. S2
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S13
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S20/21
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S35
- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité. S61

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

MODE D'EMPLOI
Appliquer à partir du stade cotylédonaire jusqu'au stade 8 feuilles des betteraves dans un schéma de désherbage dans lequel le produit est appliqué sous forme de traitement fractionné. Le désherbage doit être entamé en début de germination des adventices; en règle générale, cela correspond à la levée des betteraves. Lorsque les adventices sont trop grandes, la dose doit être augmentée. Un délai d'environ 7 à 10 jours doit être pris en compte entre chaque traitement. Il est conseillé de pulvériser FEMO dans 200 à 300 litres d'eau par ha avec un jet moyen à fin. N'appliquer pas plus de 9 litres de FEMO par ha et par saison.

A. Premier traitement:
2,5 litres de FEMO par ha sur adventices au stade de germination, bien avant la formation de véritables petites feuilles. Souvent, cela coïncide avec l'émergence de la betterave.

B. Deuxième traitement et suivants:
L'application doit être répétée sur les adventices non suffisamment détruites, aussi bien que sur les nouvelles. Suivant les circonstances, cela s'effectuera environ 7 à 10 jours après le traitement précédent. Si le développement de l'adventice le permet, la dose doit être augmentée. C'est le cas des adventices qui ont déjà développé de véritables petites feuilles ou celles qui sont difficiles à combattre, telles que le gaillet gratteron et les renouées.

Au stade '2 feuilles: 2,5-3 litres de FEMO par ha.
Au stade '2-4 feuilles (50% des betteraves ont 4 feuilles) : 2,5-4,5 litres de FEMO par ha.

Restriction:
Pulvériser sur une culture saine, non affaiblie par des insectes, par des dégâts de pulvérisation, par des gelées nocturnes, etc. De préférence, ne pas pulvériser par temps très ensoleillé. Ne pas ajouter à FEMO

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Femo (suite)

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9124/B
MATIÈRES ACTIVES : ÉTHOFUMÉSATE, PHENMÉDIPHAME ET MÉTAMITRONE
TENEUR : RESP. 51 G/L, 51 G/L ET 153 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION-ÉMULSION (SE)
FEMO CONTIENT, NON SEULEMENT LES MATIÈRES ACTIVES MENTIONNÉS CI-DESSUS, MAIS AUSSI DE L'HUILE DE COLZA.
UN 3082

d'huile minérale, ni d'autres herbicides ou insecticides. Une culture suivante de céréales d'hiver doit être préalablement labourée avant l'ensemencement pour éviter des dégâts résultant d'éventuels résidus dans le sol. Laisser l'agitation, aussi bien au remplissage que pendant la pulvérisation.

Remarque:
- maximum 1,2 kg éthofumésate/ha/année
- maximum 1,256 kg phenmédiphame/ha/année
- maximum 4,9 kg métamitrone/ha/année

Autres mentions
La dose agréée est la dose la plus faible qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des cas. Cette dose peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans des programmes de désherbage par mini-doses (programme FAR). Lors de la réduction de la dose, il n'est pas autorisé d'augmenter le nombre maximal d'applications ni de réduire le délai avant récolte.

CONSEILS POUR LE MÉDECIN ET PREMIERS SECOURS
S'il y a présomption d'empoisonnement, avertir immédiatement un médecin et appeler le Centre Antipoisons (070 245 245).

CONSEILS DE PREMIERS SECOURS
En cas de renversement sur les VÊTEMENTS et la PEAU: retirer les vêtements souillés; laver soigneusement les cheveux et la peau avec de l'eau et du savon.

En cas de projection dans LES YEUX: maintenir les paupières bien ouvertes et laver abondamment pendant 10 minutes sous un filet d'eau courante. Ne pas rincer en direction de l'autre œil. Si les douleurs ou l'irritation persistent, consulter un ophtalmologue.

En cas D'INGESTION: le sujet est conscient la plupart du temps, lui faire boire de l'eau, éventuellement mélangée à du charbon médicinal. Demander au médecin ou au Centre Antipoisons s'il est nécessaire, pour la quantité ingérée, de faire vomir le sujet.

CONSEILS POUR LE MÉDECIN
Une cuillerée à café (5 ml) contient:
- métamitrone : 0,8 gramme
- phenmédiphame : 0,3 gramme
- éthofumésate : 0,3 gramme
- huile de colza : 1,3 grammes
- autres : 0,7 gramme
- eau : 1,9 grammes

Le produit est peu toxique. On peut déduire de la DL_{50} orale aiguë chez le rat (> 2000 mg/kg de poids), que l'ingestion de 2 cuillerées à café de liquide non dilué par un enfant peut causer l'apparition de graves symptômes d'empoisonnement. Les signes d'empoisonnement apparaissent dès l'ingestion d'une moindre quantité de produit. Le produit est peu toxique même par absorption par voie cutanée.

Éthofumésate:

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Femo (suite)

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9124/B
MATIÈRES ACTIVES : ÉTHOFUMÉSATE, PHENMÉDIPHAME ET MÉTAMITRONE
TENEUR : RESP. 51 G/L, 51 G/L ET 153 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION-ÉMULSION (SE)
FEMO CONTIENT, NON SEULEMENT LES MATIÈRES ACTIVES MENTIONNÉS CI-DESSUS, MAIS AUSSI DE L'HUILE DE COLZA.
UN 3082

Faible toxicité aiguë: DL_{50} orale aiguë (rat) > 6000 mg/kg de poids, DL_{50} dermique aiguë (rat) > 1400 mg/kg de poids. Le produit métabolisé est ensuite rapidement excrété par les voies rénales.
La Dose sans Effet chez le rat est de 53 mg/kg de poids par jour, et ce pendant 2 ans. On déduit que la dose de sécurité pour l'homme est de 0,5 mg/kg de poids par jour.

Phenmédiphame:
Ce produit a une faible toxicité aiguë: DL_{50} orale aiguë (rat) > 8000 mg/kg de poids; DL_{50} dermique aiguë (rat) > 4000 mg/kg de poids. Après métabolisation, élimination rapide par voie rénale et par les selles.
En cas de quantité élevée, possibilité d'inhibition de la cholinestérase par les impuretés. Plusieurs cas d'érythème ont été rapportés chez l'homme. La Dose sans Effet chez le rat est de 25 mg/kg de poids et par jour, et ce pendant 2 ans. On déduit une dose de sécurité pour l'homme de 0,25 mg/kg de poids par jour.

Métamitrone:
Faible toxicité aiguë: DL_{50} orale aiguë (rat) > 2000 mg/kg de poids, DL_{50} dermique aiguë (rat) > 4000 mg/kg de poids. Le produit est absorbé (rapidement) par voie gastro-intestinale à l'état métabolisé. La moitié du produit est excrété par voie rénale, l'autre moitié avec les matières fécales. La Dose de Non Effet chez le rat est de 13 mg/kg de poids par jour, et ce pendant 2 ans. On déduit que la dose de sécurité pour l'homme est de 0,13 mg/kg du poids du corps par jour.

Autres composants:
Aldéhyde: toxique à faible pourcentage, certaines personnes y sont hypersensibles. Ce composant provoque surtout des irritations de la peau, et moins fréquemment des symptômes asthmatiques.
Huile de colza: ne contient qu'un faible taux d'acide érurique; il n'y aura probablement pas de manifestation de troubles cardiaques ou de lésions musculaires.

Traitement:
En cas d'ingestion d'une **faible quantité:** donner à boire au sujet du charbon médicinal dilué dans de l'eau.

En cas d'ingestion d'une **grande quantité:**
1. Lavage d'estomac;
2. Administration par voie orale de charbon médicinal: 1 g/kg de poids; mélanger chaque gramme du produit avec 2 cuillerées à café d'eau.

Traitement des symptômes.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT
L'emballage vide de ce produit doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur au point de ramassage prévu à cet effet. Diluer le surplus de traitement au moins 10 fois et les appliquer sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fosses avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins.

CONSERVER À L'ABRI DU GEL DANS UN LOCAL FRAIS.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Femo (suite)

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9124/B
MATIÈRES ACTIVES : ÉTHOFUMÉSATE, PHENMÉDIPHAME ET MÉTAMITRONE
TENEUR : RESP. 51 G/L, 51 G/L ET 153 G/L
TYPE DE FORMULATION : SUSPENSION-ÉMULSION (SE)
FEMO CONTIENT, NON SEULEMENT LES MATIÈRES ACTIVES MENTIONNÉS CI-DESSUS, MAIS AUSSI DE L'HUILE DE COLZA.
UN 3082

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

NOTE:
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant du transport, du stockage et de l'utilisation de nos produits.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info